

Église et ministères pastoraux

I. Fondement charismatique et institutionnalisation de l'envoi

par **Christoph Theobald**

Dans les années soixante-dix du siècle dernier, à la suite du deuxième concile du Vatican, la question des ministères pastoraux a donné lieu à un nombre non négligeable de travaux de recherche en histoire du christianisme et dans les sciences sociales, en ecclésiologie, théologie sacramentaire et droit canonique. À l'époque, on aurait pu croire que, pour longtemps, l'essentiel était dit. Mais les évolutions rapides au sein de nos sociétés européennes et dans nos Églises ont fait qu'à plusieurs reprises l'interrogation sur l'avenir de la figure pluriforme de ce ministère a été remise sur le métier; débats interrompus par des phases d'apparente tranquillité ou de lassitude face à un recentrement institutionnel sur le ministère du prêtre dans les années quatre-vingt-dix, jugé par d'aucuns comme retour à un passé sans avenir.

Or, les révélations de cas de pédocriminalité et d'abus de conscience au sein du catholicisme français, européen et mondial et, surtout, l'interprétation récente de ce phénomène massif en termes de « cléricisme » et de « crise systémique » ont donné une audience nouvelle à des demandes de réformes en profondeur, longtemps refoulées: on interroge plus fermement l'exercice clérical de l'autorité, on lutte pour que des vraies responsabilités ministérielles soient reconnues aux femmes, on conteste des stratégies pastorales qui consistent à gérer la pénurie de responsables ecclésiiaux en regroupant des paroisses et en faisant appel à des prêtres étrangers, etc. Les questions s'accumulent, se renforcent mutuellement et deviennent encore plus aigües en raison d'un retrait sensible du christianisme au sein de nos sociétés sécularisées. La per-

ception largement partagée que les Églises d'Europe se trouvent devant un seuil décisif oblige la recherche théologique à inscrire la situation actuelle du ministère pastoral dans une histoire plus longue. Ainsi le versant œcuménique de la question, souvent négligé dans les débats catholiques, peut-il, lui aussi, trouver un profil nouveau.

Il s'avère qu'aborder, avec un peu de précision, le thème des ministères implique de commencer par un regard sur l'Église elle-même; ce que nous faisons ici dans la continuité de quelques numéros précédents des *Recherches de Science Religieuse*: « Pourquoi l'Église ? » (RSR 99/3, 2011 et RSR 100/3, 2012), « L'apostolicité de l'Église » (RSR 103/2, 2015), « Sensus fidei fidelium » (RSR 104/2, 2016), « Synodalité » (RSR 106/3, 2018 et RSR 107/2, 2019). Puisque les ministères pastoraux sont, par définition, au « service » de la communauté, référée tout entière à l'Évangile du Règne de Dieu, c'est cette communauté convoquée par Dieu qu'il faut d'abord prendre en considération, sachant qu'il n'est pas possible de séparer « ministères » et « communauté ». Aujourd'hui, les ministères pastoraux sont en effet souvent envisagés sous l'angle de la dialectique « tous / quelques-uns ». Ce numéro-ci sera donc consacré à ce volet fondamental de notre question, avant qu'un second puisse envisager des questions plus déterminées, touchant spécifiquement aux ministères ordonnés, évidemment dans notre contexte européen et en référence continue à l'Évangile du Règne de Dieu.

Comme l'indique le titre de cette livraison, nous abordons la question des ministères pastoraux sous l'angle de « l'envoi », terme entendu dans celui d'« apôtre » ou d'« apostolicité » et qui indique une structure relationnelle, fondée sur l'Évangile même de Dieu pour l'humanité tout entière. Cet Évangile en effet, personne – même pas le Christ Jésus – ne peut le proclamer en son propre nom; son annonce repose sur un appel qui se présente en même temps comme un envoi. Et ce qui vaut des envoyés « apôtres » – dans la diversité de leurs figures néo-testamentaires – est aussi et d'abord à comprendre de chaque chrétien et de sa communauté, entièrement fondés sur la grâce (*charis*) du baptême et son expression « charnelle » *infiniment diversifiée* (*charisma*), nommée « charismatique ». L'appel et l'envoi « ministériels » relèvent dès lors d'une « institutionnalisation » toute particulière dont il faudra préciser les coordonnées à la fois pneumatologiques et humaines ou sociétales.

Ces quelques données élémentaires d'ordre structurel nous font comprendre pourquoi, au cours de l'histoire deux fois millénaire de la tradition chrétienne, le traitement de la question des ministères pastoraux fut soumis à des variations si importantes. Si l'on veut envisager aujourd'hui leur avenir, on n'a pas seulement besoin d'un regard lucide sur leur situation au sein de nos Églises européennes avec leurs visées

pastorales ou missionnaires bien spécifiques; ce à quoi les sciences sociales s'attellent. Il faut encore prendre en compte la diversité de nos traditions confessionnelles dans la recherche commune d'un « consensus différencié », voire « différenciant », et consulter le droit et la liturgie qui nous confrontent au versant rituel et normatif de la réalité ministérielle. Dans cette recherche transdisciplinaire, la référence aux Écritures et aux Églises naissantes garde une place unique et primordiale; la fonction critique de ce « lieu théologique », moins exercée en théologie catholique, devrait aider les partenaires du débat à éviter toute argumentation ecclésio-centrée ou autolégitimatrice.

Ce numéro des *RSR* et le suivant tentent de remplir ce cahier des charges, laissant, sur un chantier largement ouvert, la place à la diversité des « voix ». Dû à Céline Béraud (EHES), un premier article situe l'actuel retour de la question des « ministères » entre le quadrillage total du territoire diocésain, à bout de souffle, et la dénonciation du « cléricalisme » dans le contexte des scandales sexuels. On retiendra en particulier les deux types de stratégies pastorales de réforme, analysées par la sociologue, celle qui consiste à élargir l'accès aux ministères ordonnés et celle qui mise sur une « pluriministèrialité ». Sur la base de ce diagnostic, mais sans entrer dans des considérations directement pastorales, Christophe Chalamet, de l'Université de Genève, revient en théologien « systématicien » sur le fondement « charismatique » de la ministèrialité de l'Église, qu'il explicite en termes de « vocation » et de « sacerdoce baptismal », le faisant d'emblée à travers les approches spécifiques, parfois ambiguës ou lacunaires, des trois grandes « confessions » historiques du christianisme. Ainsi parvient-il à doubler l'expression biblique de « sacerdoce commun » de celle d'un « ministère commun », à pratiquer par chaque baptisé, le ministère ordonné relevant comme la vocation baptismale d'une réalité « charismatique » suscitée par l'Esprit.

Il revient ensuite à Céline Rohmer, de l'Institut Protestant de théologie (Montpellier), de faire valoir la fonction critique des Écritures, en particulier de la théologie paulinienne des charismes, théologie dont elle expose les principes et les conséquences. Paul résisterait à l'institutionnalisation des charismes; celle-ci risquerait de détourner l'Église de son ministère primordial, à savoir l'annonce de l'Évangile à tous les hommes, elle la conduirait à s'occuper plutôt d'elle-même et de sa propre survie au lieu de reconnaître avant tout ce qui lui est donné et donné à chacun en vue de sa responsabilité de croyant dans la société. Le canoniste Thibault Joubert, de l'Université de Strasbourg, s'inscrit dans une perspective critique analogue. En théologien du droit, il réfléchit sur la notion même d'« institutionnalisation » en régime chrétien en faisant valoir ce qu'il appelle « l'indisponibilité eschatologique de

l'œuvre de l'Esprit » dans les rapports entre autorité et communauté. Il pointe donc d'abord la tentation d'appropriation au sein de la théologie catholique des ministères, avant de présenter quelques incidences proprement institutionnelles de la dimension eschatologique de l'autorité.

Avec le dernier texte de ce dossier, nous revenons sur le chantier de la théologie œcuménique. Le théologien et œcuméniste Joseph Famerée, de l'Université catholique de Louvain, propose une analyse détaillée de trois documents qui permettent de saisir sur le vif les évolutions de la théologie du ministère ordonné « dans et pour la communauté chrétienne » : le dialogue multilatéral au sein de la commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Églises, le fameux *BEM* (1982), le dialogue bilatéral luthéro-catholique qui a conduit à la déclaration sur l'apostolicité de l'Église (2006) et le texte, qualifié par Joseph Famerée de prophétique, du Groupe des Dombes *Pour une réconciliation des ministères*, déjà rédigé en 1972. Pour chacun de ces textes, il retient les consensus substantiels atteints et les divergences qui restent. L'article illustre parfaitement le va-et-vient des débats sur les ministères ordonnés depuis Vatican II, évoqué au début de cet éditorial. S'il suggère que cinquante ans d'échanges n'ont guère dépassé l'esquisse d'un possible accord œcuménique, fourni dès 1972, il pose aussi – en creux – la question troublante du rapport entre ces dialogues œcuméniques et leur fécondité pastorale dans la situation actuelle, analysée par Céline Béraud et d'autres sociologues.

Je ne peux pas terminer cette introduction sans remercier Jean-François Chiron (dont nous lirons l'article sur « le «sacerdoce» dans le discours catholique avant Vatican II » dans le prochain numéro) et Christophe Chalamet pour leur aide précieuse dans la conception de ce dossier.

En concordance avec la thématique de ce numéro, le lecteur y trouvera aussi un article de Georges Chevallier sur la notion « Église-sacrement » du concile Vatican II et sa pertinence dans l'espace interreligieux qui est le nôtre. Deux Bulletins voisins clôturent ce numéro, celui de Patrick Pouchelle et de Sophie Ramond sur la Littérature sapientielle et les autres Écrits, et celui sur le Judaïsme ancien, d'André Paul. Ce dernier que nous remercions avec respect et admiration pour son travail fidèle, durant cinq décennies, au service des *Recherches de Science Religieuse*, retrace au début de son Bulletin le déplacement de l'*Intertestament* à l'Antiquité judaïque.

*

La Pandémie du Coronavirus nous a empêchés de tenir le colloque sur « Karl Rahner – La puissance d'engendrement d'une pensée », aux dates initialement prévues des 12, 13 et 14 novembre 2020. Au

moment de la clôture de ce numéro, nous avons bon espoir que les dates de report des 6, 7 et 8 janvier pourront être honorées, les Actes de ce colloque étant programmés pour le numéro 3 de cette année. La deuxième livraison de 2021 proposera donc la suite du dossier sur *Église et ministères pastoraux – II. Ministère épiscopal et ministère presbytéral*, et la dernière de l'année un dossier sur l'historiographie du catholicisme européen contemporain.

En ce début d'année, il me reste à accomplir l'agréable tâche de remercier les membres du Comité de rédaction, véritable laboratoire de recherche, les collaborateurs aux différents dossiers et ceux qui rédigent les Bulletins trisannuels. Que, pour finir, toute notre gratitude aille à nos lecteurs, avec l'espérance qu'en cette nouvelle année ils trouvent encore dans les *RSR* un reflet, le plus fidèle possible, des recherches en cours dans les multiples domaines des sciences religieuses, et de quoi avancer dans leur propre recherche et réflexion.